

- **Annexe 2 : Traitement des données à caractère personnel**

Les données à caractère personnel sont collectées par Valérie Briand (fonctionnaire territorial, en charge de l'accompagnement du Conseil de développement, Siège administratif de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet – Téco B.P.80133 81604 Gaillac Cedex / 05 63 83 61 67/06 62 59 46 07 valerie.briand@gaillac-graulhet .fr) sous forme informatisée et dans un dossier papier pour vous contacter et assurer le suivi des missions du Conseil de Développement.

Les informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 6 années, sauf si :

- le membre du Conseil de Développement exerce son droit de suppression des données le concernant, dans les conditions décrites ci-après,
- Une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Pendant cette période, sont mis en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès aux données personnelles des membres du Conseil de développement désignés par délibération du Conseil est strictement limité au personnel administratif du service Assemblée, du service Communication, du Cabinet du Président et de la Direction Pilotage et Animation Territoriale de la Communauté d'agglomération, et aux membres du Conseil de développement et, le cas échéant, aux partenaires du Conseil de développement (par exemple, collectivités territoriales, Coordination Régionale des Conseils de développement ou organismes avec qui le Conseil de développement a des relations). Les partenaires en question sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser les données qu'en conformité avec les dispositions contractuelles et la législation applicable. En dehors des cas énoncés ci-dessus, le Conseil de développement s'engage à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à ces données sans le consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc...).

Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité en interne.

Conformément à la loi « *Informatique et Libertés* » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016 / 679 / UE du 27 avril 2016 et applicable dès le 25 mai 2018, chaque membre du conseil de Développement bénéficie d'un droit :

- d'accès,
- de rectification,

- de portabilité,
- et d'effacement de ces données ou encore de limitation du traitement.

Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant Valérie Briand - Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet Le Nay – Técou 81600 Gaillac/ 05 63 83 61 67/06 62 59 46 07 valerie.briand@gaillac-graulhet.fr)

En cas de difficulté en lien avec la gestion de leurs données personnelles, les usagers peuvent adresser une réclamation auprès du délégué à la protection des données personnelles de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet à dpo@gaillac-graulhet.fr.

Cela peut être fait également auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou de toute autre autorité compétente.